



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOT

SECRETARIAT GÉNÉRAL
Service de la coordination,
des politiques publiques
et de l'appui territorial

—

COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT CINÉMATOGRAPHIQUE

ORDRE DU JOUR

du mercredi 10 janvier 2018
à 14h30

PREFECTURE DU LOT

Site des Carmes (120 rue des Carmes – 4^{ème} étage) à CAHORS

—

Dossier n° 20173746 :

**Demande de création d'un établissement cinématographique de 7 salles et
1 051 places à l'enseigne « le Grand Palais »**
Place Bessières à CAHORS

Demandeur :

Ville de CAHORS
représentée par son maire, M. Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE
Hôtel de Ville – 73 boulevard Gambetta – 46005 CAHORS CEDEX